

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les télégrammes suivants ont été échangés, à l'occasion de l'avènement au trône du Roi de Norvège, par Sa Majesté le Roi Haakon et Son Altesse Sérénissime le Prince :

Christiania, le 27 novembre 1905.

Son Altesse Sérénissime
le Prince de Monaco.

Je m'empresse d'annoncer à Votre Altesse mon avènement au trône de Norvège. Il est mon espoir que Votre Altesse s'associera à mes efforts de développer de plus en plus les relations amicales qui existent si heureusement entre nos pays.

HAAKON. R.

Bad Kreuth, le 25 novembre 1905.

Sa Majesté
le Roi Haakon,

Christiania.

Je remercie Votre Majesté de la communication qu'Elle m'adresse au sujet de Son avènement au trône de Norvège. Je lui exprime en même temps les vœux que je forme pour la prospérité de Son règne.

ALBERT, Prince de Monaco.

Au moment de mettre sous presse nous avons le profond regret d'apprendre la mort de M. Gustave Saige, conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais, conseiller d'Etat, décédé subitement ce matin, vers 5 heures, en son domicile de la rue du Tribunal. Cette triste nouvelle, qui s'est répandue dans la Principauté dès la première heure, a douloureusement impressionné les nombreux amis que M. Saige comptait à Monaco. Faisant partie de la Maison Princière depuis vingt-cinq ans, le défunt avait montré des qualités éminentes dans la réorganisation des Archives qui lui avaient été confiées, et par son labeur acharné, joint à une érudition considérable, il avait édifié peu à peu en de nombreux ouvrages un véritable monument historique relatif à Monaco et à la Famille Souveraine. Citons parmi ses ouvrages les plus estimés : *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco depuis le XV^e siècle*; *Cartulaire de la Seigneurie de Fontenay-le-Marmion*; *Documents historiques relatifs à la Vicomté de Carlat*; *Trésor des Chartes du Comté de Rethel* (en collaboration avec M. Henri Lacaille), etc. Parmi cette collection d'ouvrages, il faut citer tout particulièrement l'*Histoire de Monaco et de ses origines*, volume où se trouvent brièvement condensés tous les faits et documents concernant la Principauté et qui par sa sûreté documentaire fait autorité aux yeux des historiens.

Jusqu'à son dernier jour, M. Saige a poursuivi ses travaux, et, en plus d'une réédition de son *Histoire de Monaco*, il préparait en ce moment un nouvel ouvrage : les *Documents relatifs aux seigneuries de Menton, Roquebrune et La Turbie*.

Ces remarquables travaux lui avaient valu d'être élu membre de l'Institut de France en qualité de correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Marie-Joseph-Jules-Gustave Saige était né le 20 août 1838 à Paris, où, après de brillantes études, il était entré à l'École nationale des Chartres. Après un court passage dans la diplomatie française, il avait été appelé dans la Principauté par S. A. S. le Prince Charles III et, depuis lors, avait été maintenu dans ses importantes fonctions par S. A. S. le Prince Albert I^{er}, qui tenait en haute estime sa science et son dévouement.

M. Gustave Saige était en outre conseiller d'Etat, membre de l'Institut international de la Paix et du Comité de l'Instruction publique. De nombreuses distinctions honorifiques lui avaient été conférées au cours de sa carrière : officier de l'Ordre de Saint-Charles, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, M. Saige était en outre grand officier du Mérite civil de Bulgarie, commandeur du Nombre extraordinaire de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, officier de l'Ordre de la Rose du Brésil, commandeur de l'Ordre de N.-D. de la Conception de Villa-Viçosa de Portugal, commandeur de l'Ordre de Frédéric de Wurtemberg.

Le mariage de M^{lle} Jeanne de Loth, la jeune et charmante fille de M. Emile de Loth, avocat, premier adjoint au Maire de Monaco, avec M. André Cauchy, a été célébré à la Mairie mercredi dernier, à 4 heures de l'après-midi. La cérémonie civile a eu lieu dans l'intimité, réunissant avec les parents des deux nouveaux époux leurs témoins qui étaient, pour la mariée, son cousin, M. Charles Poilroux, président de Chambre à la Cour d'appel d'Aix, chevalier de la Légion d'honneur, et son beau-frère, M. Pierre Bertholier, capitaine au 75^e de ligne en garnison à Romans (Drôme); pour le marié, M. Léon Duchêne, propriétaire à Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne), et M. Georges Simon, industriel à Paris.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, avait tenu à unir lui-même le nouveau couple, et, après les formalités légales, il leur a présenté en termes touchants ses félicitations et ses vœux de bonheur.

Le lendemain jeudi, à 11 heures du matin, la bénédiction nuptiale a été donnée en grande pompe à la Cathédrale par S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, qui a prononcé une éloquente allocution de circonstance.

S. A. S. le Prince Albert était représenté à la cérémonie par Son aide de camp, M. le commandant Alban Gastaldi.

L'excellente musique de la *Société Philharmonique*, dont M. Emile de Loth est, depuis de longues années, le dévoué président, s'est fait entendre au moment de l'arrivée et de la sortie du cortège nuptial et a exécuté, pendant la messe dite par M. le curé Mercier, un « andante » d'un très beau caractère religieux.

Après la cérémonie, une foule de fonctionnaires,

de notabilités et d'amis ont défilé à la sacristie pour apporter aux nouveaux mariés leurs souhaits de prospérité et leurs chaleureuses félicitations.

Ajoutons que, par dépêche de S. Em. le cardinal Merry del Val à S. G. M^{gr} du Curel, le Saint-Père avait fait parvenir sa bénédiction au jeune couple, et que, d'autre part, M. Emile de Loth a été heureux de recevoir de S. A. S. le Prince Albert un télégramme d'affectueuses félicitations pour lui et sa famille.

Le Comité italien pour la participation à l'Exposition de Milan de 1906 (*Section des Italiens à l'Etranger*) porte à la connaissance du public que le délai extrême pour toute demande d'admission adressée au Comité est fixé au 27 décembre 1905 et celui de l'arrivée des objets au 28 février 1906.

Les personnes intéressées pourront s'adresser pour tous renseignements à M. le Consul d'Italie, président du Comité.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui organise, chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, une large distribution de secours à tous les enfants pauvres de la Principauté, tient depuis hier son secrétariat ouvert tous les jours non fériés, de 2 heures à 5 heures du soir, afin de recevoir les inscriptions de tous les enfants pauvres âgés de moins de six ans, sans distinction de religion ni de nationalité.

Les personnes généreuses qui désireraient offrir des dons en espèce ou en nature peuvent également les déposer au siège de la Société, 10, rue des Briques, à Monaco-Ville, aux mêmes heures que ci-dessus.

Le Comité du Concours international d'Estudiantinas, qui aura lieu l'été prochain à Monaco, invite MM. les compositeurs de musique qui auraient à soumettre à la Commission artistique et technique des morceaux pour le Concours, à les faire parvenir avant le 15 courant à M. A. Porcheron, secrétaire général, 1, rue des Orangers, à la Condamine.

Le deuxième Concert classique de la saison n'a pas été, jeudi dernier, moins intéressant que le précédent, et le nombre de dilettanti et de familles qu'attirent dans la Principauté ces belles auditions musicales témoigne de la haute estime artistique en laquelle sont tenus, dans la colonie étrangère hivernant sur tout le littoral, l'orchestre de Monte Carlo et son digne chef M. Léon Jehin.

La séance de jeudi dernier a débuté par une remarquable interprétation de la classique ouverture d'*Egmont* de Beethoven, suivie de la savante *Symphonie en ré mineur* de César Franck. A la seconde partie, le public a chaleureusement accueilli un des plus admirables fragments de *Parsifal* de Wagner et l'exquis poème symphonique de Saint-Saëns, le *Rouet d'Omphale*. Pour

terminer, on eut ensuite *Capriccio*, une magistrale et fort originale composition d'un célèbre compositeur russe contemporain, M. Rimsky-Korsakow, dont les magnifiques sonorités clôturèrent brillamment ce deuxième Concert classique.

Après une suite de gentils spectacles coupés dont le programme comportait deux ou trois petits ouvrages, le théâtre de Monte Carlo vient, hier soir, de commencer la série de ses représentations d'opéras-comiques ou d'opérettes à grande mise en scène, par une reprise du *Soleil de Minuit* qui avait été créé ici en 1899 et qui, depuis cette époque, n'avait plus reparu sur l'affiche malgré le bon souvenir qu'on en avait gardé.

La partition de ce charmant ouvrage est l'œuvre délicate d'un musicien de talent, M. Albert Reraud, qui est un ancien Prix de Rome, ainsi qu'en témoigne en maints passages son orchestration aussi habile que finement ciselée.

Le livret de MM. Quitter et de Beaumont est, d'autre part, un petit chef-d'œuvre du genre et il a paru, hier soir, aussi amusant et aussi frais qu'au premier jour. Comme le titre l'indique, l'intrigue de la pièce se noue en Norvège, et les auteurs se sont inspirés de la douce bonhomie et de la rigide droiture des mœurs norvégiennes contrastant avec la légèreté de caractère et l'ardeur passionnée d'un jeune français qui est tombé éperdument amoureux de la jolie Savine, entrevue aux pâles rayons du soleil de minuit. Avant de se marier les deux jeunes gens devront faire, selon la coutume du pays, un voyage de fiançailles et c'est une dure épreuve pour l'ardent parisien. Mais tout finira pour le mieux, par une union franco-norvégienne, après diverses péripéties croustillantes qui découlent du stage marital imposé à l'impatient fiancé.

L'interprétation du *Soleil de Minuit* a été des plus remarquables et on a fort applaudi les excellents artistes que sont M^{mes} Miriam Manuel, Thérèse Cernay, Simony, Peyot et Van-Riel, MM. Alberthal, Poudrier, Maurice Lamy, Dupont et Fernal.

Les décors pittoresques de M. Visconti et l'orchestre dirigé par M. Thibault ont eu leur légitime part de ce très franc succès.

La population de toute la région et en particulier nos hôtes étrangers apprendront avec satisfaction que des travaux entrepris par la Compagnie des Tramways du Littoral, pour l'établissement d'une double voie sur le parcours Nice-Monaco-Menton, touchent à leur fin.

En raison de l'avancement de ces travaux, on annonce qu'à partir du 15 décembre prochain, trois nouveaux trains directs seront mis en service. Ces trains partiront de Nice à 1 h. 25, 1 h. 55 et 2 h. 25 du soir.

A partir du 15 janvier, deux autres trains nouveaux directs seront ajoutés et quitteront Nice à 9 h. 25 et à 10 h. 25 du matin.

Dans son audience du 1^{er} décembre 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Girone, Ludovic, né à Asti (Italie) le 16 octobre 1845, maréchal-ferrant, sans domicile fixe, 6 jours de prison pour mendicité ;

Duclos, Pierre, né à Chambéry (Savoie) le 23 février 1843, tailleur de pierres, sans domicile fixe, 15 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CHEMINS DE FER P.-L.-M. — Le train de jour *Côte d'Azur Rapide* (départ de Paris à 9 heures du matin, arrivée à Nice à 10 h. 50 soir) que la Compagnie a remis en marche depuis le 3 novembre, a repris sa vogue de l'hiver dernier.

Aussi arrive-t-il quelquefois que des voyageurs

n'y trouvent pas de places de leur choix au moment du départ.

La Compagnie P.-L.-M. recommande aux personnes qui désirent emprunter ce train, d'avoir la précaution d'y faire retenir leurs places d'avance, soit à la gare de Paris-Lyon, soit aux bureaux de Saint-Lazare et de la rue Sainte-Anne.

On rappelle à ce sujet que le train est accessible aux voyageurs de 1^{re} classe ordinaires (sans supplément), qui se rendent à Toulon et au delà.

Jeudi 7 décembre 1905, à 2 heures et demie

3^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Ouverture de *Coriolan*..... Beethoven.
Symphonie Pathétique (n^o 6)..... Tchaikowsky.
Pages d'Orchestre (suite symphonique) G. de Seynes.
Tristan et Yseult..... Wagner.
 Ballet d'*Ascanio*..... Saint-Saëns.
 I. Introduction et Danse ancienne. — II. Apparition des Muses.
 — III. Evocation de l'Amour. — IV. Adagio et variation
 (Flûte : M. GABUS). — V. Final. — VI. Valse.

Lettre de Paris

Paris, 3 décembre 1905.

Le monde des lettres et des arts, ainsi que toute la haute société parisienne, où ils sont également connus et appréciés, ont applaudi à l'élection des deux nouveaux membres de l'Institut : M. Paul Beauregard, élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques où il remplace M. Juglar, et, d'autre part, M. François Flameng, élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement du regretté M. Bouguereau.

Rappelons brièvement les titres et les mérites des deux nouveaux académiciens :

M. Paul Beauregard, âgé de cinquante-trois ans, docteur en droit de la Faculté de Paris, est entré dans l'enseignement public en 1876 en qualité de suppléant provisoire à la Faculté de droit de Douai. L'année suivante, il fut reçu premier au concours d'agrégation, et en cette qualité on le chargea, à cette même Faculté de Douai, du cours de droit commercial, qu'il professa de façon si brillante que peu de temps après il était appelé à la Faculté de Paris.

Une tâche assez lourde l'y attenait. Il s'agissait en effet de suppléer M. Batbie dans son cours d'économie politique qui avait, en raison même des idées très neuves et très indépendantes de l'éminent professeur, soulevé d'assez vives critiques parmi les économistes eux-mêmes. M. Beauregard, par la netteté, la clarté et la parfaite loyauté de son enseignement parvint à désarmer ces critiques, et tout le monde rendit hommage à sa science et à son autorité. Aussi, à la mort de M. Batbie, fut-il tout naturellement appelé à hériter de sa chaire. Ses opinions politiques, aussi fermes que modérées, le signalaient en même temps à la confiance et aux sympathies du corps électoral, et les électeurs de Passy l'envoyèrent à la Chambre où il prit bientôt une place des plus distinguées et où il n'a jamais cessé de mettre son expérience et son éloquence au service du parti progressiste qui aurait bien besoin d'avoir au Parlement beaucoup d'hommes de cette valeur et de ce tempérament.

M. François Flameng est un parisien de Paris, où il est né en 1856. Il a donc tout juste cinquante ans, et il peut d'autant mieux les avouer qu'il ne les paraît pas. Fils de Léopold Flameng, l'illustre graveur, il étudia d'abord la gravure avec son père, puis la peinture avec MM. Cabanel et J.-P. Laurens. Le premier tableau qu'il exposa fut *Le Lutrin*, au Salon de 1875. Vinrent ensuite *Barberousse visitant le tombeau de Charlemagne* et le *Portrait de mon père*. Mais son premier succès date de 1879, où il obtint le prix du Salon pour une scène de la Révolution, *l'Appel des Girondins*, qui fut très discutée par la critique, mais à laquelle on fut unanime à reconnaître de très grandes qualités.

L'œuvre était d'autant plus digne d'attention que l'artiste, alors, avait à peine vingt ans. C'était donc une fort belle promesse, qui a été depuis largement tenue. M. François Flameng s'est en effet, par la suite, fait remarquer encore avec nombre de tableaux à succès, parmi lesquels nous rappellerons, comme peintures d'histoire, *les Vainqueurs de la Bastille*, *Camille Desmoulins*, *Marie-Antoinette allant au supplice*, et comme toiles de genre, *le Duel*, *une Répétition au dix-septième siècle*, *les Joueurs de boules*, *le Bain*, etc.

Chargé en 1886 de la décoration de l'escalier de la nouvelle Sorbonne, il entreprit avec ardeur ce grandiose travail, et il en a successivement exposé sept importantes parties qui furent très admirées, et qui, avec certaines de ses dernières œuvres, comme *la Halte*, *l'Armée française*, *Un Baptême dans la Basse-Alsace*, n'ont pas peu contribué à lui valoir ces palmes vertes si enviées et, dans la circonstance, si méritées.

* * *

C'est très bien, ce que viennent de faire les quinze dames de lettres, composant le jury formé pour l'attribution du prix annuel de 5,000 francs, rival du prix décerné par l'Académie Goncourt. Elles ont décerné cette palme très dorée à un jeune littérateur de grande valeur quoique peu connu encore du gros public, M. Romain Rolland. C'est, dis-je, très bien et, de plus, c'est très habile.

L'an dernier, en effet, qui était le premier an de son règne littéraire, cet aéropage féminin avait octroyé le prix à M^{me} Myrian Harry, et les mauvaises langues s'étaient écriées en cœur : « Une femme... naturellement ! » Or, il paraît que c'était pur hasard et parce que le volume de M^{me} Myrian Harry était vraiment le meilleur. Il était, en tout cas, fort beau....

Donc, ces dames viennent cette fois de couronner M. Romain Rolland. Cet écrivain est jeune, distingué, quoique audacieux. Sa pièce, *Le 14 juillet*, jouée à la Renaissance, en est la preuve. Il est maître de conférences à l'École normale supérieure, et n'estime pas que, pour parler rude, il faille manifester des allures débraillées et vitupérer la pipe aux dents. Il est épris de musique ; il a publié des études sur les grands éditeurs, et le volume couronné, *Jean Christophe*, raconte la vie d'un musicien dans une principauté rhénane. Et c'est une œuvre qui valait d'être remarquée.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Au nouvel Opéra-Comique de Berlin. — L'Opéra-Comique de Berlin, car c'est sous cette dénomination que l'on désigne partout le nouveau théâtre dont M. Hans Gregor a pris la direction, vient d'être inauguré, avec *les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach. La veille de l'ouverture avait eu lieu la répétition générale ; dans la journée, l'accès du bâtiment fut laissé libre afin que le public pût en visiter l'intérieur ; le soir la salle s'est ouverte à la presse et aux invités de la première représentation. En dehors de quelques polémiques relatives à l'ornementation intérieure, on est tombé généralement d'accord pour penser que les conditions dans lesquelles se trouve établie la nouvelle scène répondent bien au but que l'on avait poursuivi. On déclare qu'elle ne laisse rien à désirer en ce qui concerne l'acoustique, pour ce qui est de l'orchestre et des effets de masse ; quant aux voix, elles auront besoin d'articuler très nettement pour conserver au delà de la rampe tout leur éclat et la beauté de leur timbre. C'est ce que d'ailleurs les artistes du chant devraient faire toujours, afin que les paroles qu'ils prononcent puissent être comprises et permettre de suivre sans peine les situations du scénario. Le « contact » entre les acteurs et le public s'est établi dès l'abord, et une sorte « d'intimité » en est résultée, de telle sorte que la scène et la salle se sont toujours senties en parfait accord. « Et c'est là, disait quelqu'un, l'un des plus difficiles problèmes à résoudre en matière théâtrale ». Le choix éclectique et intelligent des *Contes d'Hoffmann* a été généralement approuvé. Ils ont été interprétés par M^{me} Hedwing Lauffmann-Francillo, qui a plu également par son chant et par son jeu, MM. Jean Nodolowitsch, Théodore Bertram et Delwar. Les chœurs ont produit une très bonne impression, mais l'on a réservé les plus grands éloges à la mise en scène et aux costumes. A ce propos, l'abandon des anciens errements qui donnaient une apparence si artificielle à tout ce qui se passait entre les personnages de la pièce, a été universellement approuvé. « Le succès a été vif et unanime, écrit un journal de Leipzig, on attend maintenant beaucoup. Si M. Hans Gregor poursuit comme il a commencé, il aura rempli une véritable mission et nous aura doté d'un *second Opéra* pour lequel la capitale de l'empire a longtemps soupiré en vain ».

Le deuxième ouvrage monté au nouvel Opéra-Comique de Berlin a été le *Jongleur de Notre-Dame* de Massenet et ce délicieux ouvrage, créé à Monte-Carlo, a obtenu un nouveau triomphe.

Un Théâtre-National aux Etats-Unis. — On a déjà annoncé que plusieurs gros capitalistes américains, parmi lesquels se trouve le multi-millionnaire M. Mackay, ont souscrit la somme de 15 millions de francs pour la fondation à New-York d'un Théâtre-National copié sur le modèle du Théâtre-Français. En réalité, ce premier capital constituera une sorte de fonds de réserve dont les intérêts remplaceront la subvention qui est allouée aux théâtres similaires européens, soit par l'Etat, soit par la cassette privée des souverains, soit par les municipalités. Les frais de construction du Théâtre-National américain seront bien plus élevés. Le terrain seul sur lequel il sera érigé et qui forme un bloc entre la 62^e et la 63^e rue, sur le côté ouest du Central-Park, coûte 25 millions de francs, et la construction en englutira autant. On commencera à bâtir au printemps prochain et l'on espère que l'ouverture pourra avoir lieu fin 1907. Au Théâtre-National, qui sera dirigé par M. Henri Conried, on jouera à la fois la comédie et l'opéra-comique; non pas les bouffonneries musicales que, sous le nom de *comic-opera*, on jouait jusqu'à présent à New-York, mais de vrais opéras-comiques des répertoires français, italien, autrichien. Les artistes seront recrutés à Paris, à Berlin, à Vienne, à Milan, et seront liés à l'entreprise par des contrats de longue durée. Les décors et accessoires seront l'objet d'une attention spéciale. La direction s'adjoindra un comité composé de professeurs des Universités Harvard, Yale, Princeton et Columbia. Ce comité aura voix au chapitre pour la réception des pièces, la distribution des rôles, et veillera surtout à ce que les œuvres soient écrites dans le plus pur classique. Le prix des places assises variera entre 2 1/2 et 4 dollars. Cependant, il y aura des places à prix réduits; aux étudiants, par exemple, on réservera 600 places, au prix uniforme de 2 fr. 50 c. Voilà, esquissé en gros traits, le projet gigantesque de M. Conried, qui intéressera sûrement nos auteurs et nos artistes.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Aérostation. — M. James Gordon Bennett vient de mettre à la disposition de l'Aéro-Club de France un splendide objet d'art d'une valeur de 25,000 francs pour la création d'une grande épreuve aérostatique internationale, en lui donnant le soin d'en établir les conditions et le règlement.

L'Aéro-Club de France a décidé que la Coupe Gordon-Bennett serait mise pour la première fois en compétition à l'occasion du premier concours de ballons organisé par la Fédération aéronautique internationale, récemment fondée. Ce concours aura lieu à Berlin en 1906.

La Coupe sera disputée annuellement sous les règlements de la F. A. I. par les clubs reconnus qui désigneront leurs champions.

Expériences de wagon automoteur. — La Compagnie P.-L.-M. vient de faire procéder avec plein succès, sur la nouvelle ligne Dijon-Epinac-les-Mines, aux derniers essais d'un type nouveau de wagon automoteur baptisé automotrice Serpollet et dont l'emploi sur certaines lignes d'intérêt secondaire est destiné à substituer ces engins aux locomotives ordinaires à cause des frais élevés qu'entraîne la mise en chauffe de ces dernières pour des parcours réduits et pour un nombre restreint de voyageurs.

Le train, parti à 7 h. 11 de Dijon-ville, est arrivé à Epinac-les-Mines à 10 h. 25, suivant rigoureusement l'horaire fixé d'avance.

L'automotrice est à vaporisation instantanée. Elle est munie d'un nouveau moteur à double effet inventé par M. Serpollet et d'un carter indépendant pour les têtes de bielle, empêchant l'échauffement des huiles de graissage.

Pour son chauffage, elle utilise les huiles lourdes de schiste d'Antun et de l'Allier. Le moteur est construit pour fournir une vitesse de 60 kilomètres à l'heure en palier. Les essais ont été faits avec succès sur la ligne de Montereau à un minimum de 20 kilomètres à l'heure sur les rampes d'une pente de 20 0/00.

L'essai comportait à cet effet le parcours Dijon-Epinac-les-Mines sur lequel, à certains endroits, la pente atteint 20 0/0. A l'avant de l'automotrice se trouvent les appareils de direction et de manœuvre. Elle transporte en outre

52 voyageurs; elle peut traîner d'autres wagons si c'est nécessaire et transporter ainsi 156 voyageurs.

Aux premiers essais, le poids total du train atteignait 40,000 kilos. La consommation est excessivement réduite; elle se chiffre par un litre de schiste par kilomètre-train, soit une dépense totale de 12 centimes environ au kilomètre. La consommation d'eau est de 12 litres environ par 15 kilomètres. Un seul mécanicien suffit pour tout le fonctionnement et la mise en marche qui se fait en 10 minutes.

Sur les lignes de raccordement et de petite importance, le remplacement des locomotives par des automotrices pour le transport des voyageurs, de la poste et des petits colis procurera des avantages importants avec un service rapide et des trains nombreux.

Le soufre américain en France. — Le premier chargement de soufre brut américain, de 3,000 tonnes, a été dirigé, en octobre dernier, de la Louisiane sur Marseille, et un avenir prospère s'annonce pour cette nouvelle branche du commerce américain, qui trouvera des débouchés importants pour ce produit en France, dont la consommation atteint 90,000 tonnes par an, surtout absorbée par la viticulture. Le tiers environ est pulvérisé et vendu tel que, tandis que le reste est raffiné et transformé en « fleur » ou « neige ». Plus de la moitié de l'importation passe par Marseille et Cette.

Les gisements américains ont été découverts, il y a 35 ans, à Calcasien-Parish (Louisiana), en plein développement des forages pétrolifères. Le soufre extrait était pratiquement inutilisable, bien qu'ayant été extrait à 400 pieds au-dessous de la couche sablonneuse. L'exploitation par les anciens procédés n'était pas possible, par suite de la porosité des roches imprégnées d'eau, qui était chargée d'hydrogène sulfuré.

M. Herman Frasch a appliqué à l'extraction du soufre, après des recherches et travaux ayant coûté plusieurs millions de dollars, l'eau surchauffée, sous pression, qui était envoyée dans le gisement au moyen de conduites en fer. Le soufre fondu tombait au fond du puits, d'où on le pompait et après refroidissement, chargeait à bord.

A noter que le soufre brut est franc de droits en France, tandis que raffiné, il paie 30 francs par tonne au tarif maximum et 22 fr. 50 au tarif minimum.

VARIÉTÉ

L'ENFANCE COUPABLE

Dans une conférence faite récemment à Budapest à l'occasion du septième Congrès pénitentiaire international, M. P. Grimanielli, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur en France, s'est occupé de l'enfance coupable, c'est-à-dire les enfants ou adolescents, âgés de moins de 16 ans ou de 18 ans, auteurs d'actions qualifiées crimes ou délits par la loi pénale.

L'enfance coupable! Quelles pensées, dit-il, quelles images le seul rapprochement de ces deux mots n'évoque-t-il pas!

Qui donc, assistant à une audience correctionnelle ou criminelle, après avoir vu défiler le cortège ordinaire des pitoyables défaillances, mêlées aux déconcertantes perversités, n'a pas connu la suprême tristesse en voyant comparaître à son tour un adolescent, un enfant? A son tour, l'enfant s'assied sur le banc souillé de tant de hontes. C'est pour lui, comme pour les autres, l'appareil sévère de la justice. C'est la même garde, ce sont les mêmes gendarmes qui encadrent la scène dont il est le lamentable héros. C'est le même auditoire, où se confondent avec quelques sympathies douloureuses plus d'une indifférence désœuvrée, plus d'une curiosité malsaine.

Souvent le malheureux s'en trouve accablé. Qui n'aurait alors le cœur serré? Parfois aussi le jeune délinquant oppose à la pompe judiciaire ou un cynisme précoce, ou le jeu d'une fanfaronnade apprise; et le spectacle est plus navrant encore.

Or, cet enfant a quelque fois des *antécédents*. La première fois il a mendié ou vagabondé. La seconde, il a volé de menus objets à l'étalage. La troisième, seul ou en bande, il a commis ou aidé à commettre de plus graves

méfais. Peut-être s'est-il montré terriblement précoce dans la cruauté ou dans le vice. Ou bien, c'est une fillette qui, enfant, a déjà connu toutes les souillures.

Ainsi, voici l'homme — ou la femme — d'avance gâté dans l'enfant. Quel peut être l'avenir pour ce malheureux! Que peut être pour lui la vie, qui apparaît moralement finie, alors qu'elle commence à peine!

Mais je veux d'abord moins vous apitoyer sur cette détresse, — qui est cependant la pire détresse, — que vous faire toucher du doigt un mal social singulièrement grave.

L'extension de la criminalité juvénile au cours du XIX^e siècle est un fait. Elle a frappé doublement, considérée en elle-même et comparée au mouvement, moins inquiétant, de la criminalité générale. Le phénomène est d'ailleurs commun aux différentes nations civilisées, malgré les diversités politiques et religieuses. Les partis doivent donc renoncer à en tirer argument.

En France, il semble que la progression du mal ait atteint son point culminant de 1880 à 1895. — En 1830, 2,861 enfants de moins de 16 ans étaient poursuivis; en 1892, 7,777; — en 1896, 6,573. Pour les mineurs de 16 à 21 ans, 7,000 accusés ou prévenus en 1831, plus de 36,000 en 1892; — 34,000 en 1896.

Mais un nombre donné d'enfants *délinquants* implique un nombre notablement supérieur soit *vicieux*, soit *matériellement ou moralement abandonnés ou négligés*. Or, cette masse d'enfants à ce point disgraciés est, pour parler la langue des bactériologistes, le *bouillon de culture* dans lequel pulluleront les bacilles de la future criminalité.

Souvent le délit de l'enfant promet le délit plus grave de l'adolescent et le crime de l'homme. Parfois même

...Le crime n'attend pas le nombre des années...

Qui n'a frémi en lisant le tableau dressé par le très regretté docteur Garnier des meurtriers de 16 à 20 ans passés par le dépôt de la préfecture de police de 1888 à 1900?

En outre, la société subit un autre dommage plus étendu quoique négatif, l'évolution des jeunes, coupables, abandonnés ou vicieux, devant, si elle est livrée à elle-même, les rendre impropres à fonder un jour des familles normales, ces nouvelles cellules par lesquelles se rajeunit la santé du corps social.

Ce n'est donc pas seulement le sentiment mêlé de honte et de pitié qu'inspirent de telles misères et de telles déchéances, c'est l'intérêt le plus impérieux, c'est le souci de la sécurité commune qui commandent une action corrective et préventive, très éclairée et très forte, contre le mal et sur le milieu qui rend le mal possible.

Ces enfants qu'on amène devant le juge, quels sont-ils?

Parmi eux, il en est, sans doute, qui frappent même un profane par leur aspect physique: difformité du crâne, asymétrie de la face, malformation des oreilles, stigmates divers, etc. Celui-ci étonne par sa taille. Il a quinze ans; on lui en donne à peine dix. Il est manifestement rachitique. Celui-là a des antécédents morbides personnels ou héréditaires, dont les traces sont moins apparentes, mais que le médecin reconstitue. Cet autre a fourni, tout jeune, des traits inexplicables de violence indomptable ou de perversion, sujet de désolation pour ses parents, qui paraissent normaux, du moins les parents immédiats. Et il y a la légion des fils d'alcooliques, sans compter les enfants qui, hélas! ont déjà abusé de l'alcool!

Mais, si les *facteurs personnels* ou *héréditaires*, — anatomiques, physiologiques, psychologiques, — du méfait de l'enfant ne sont pas plus négligeables que niabes, on ne saurait trop insister sur l'importance des *facteurs sociaux* de ce lamentable produit.

Il y a d'abord et peut-être surtout *la famille*.

A quelques différences numériques près, les enquêtes concordent. En France, MM. Raux, Joly, Brun, Albanet et bien d'autres, dont la compétence et l'autorité sont reconnues, — ailleurs en Europe et en Amérique, plus d'un magistrat, plus d'un administrateur, plus d'un criminaliste ont abouti à des constatations à peu près équivalentes, que les statistiques officielles, même incomplètes, viennent confirmer.

La famille! Pour celui-ci elle est absente, ou comme si elle n'était pas. Pour celui-là, elle n'est que trop présente et agissante comme un agent de corruption. Ou bien elle est amputée par la mort, ou bien elle est divisée

contre elle-même, ou bien elle est profondément désorganisée par des causes sociales. Ce mot sacré *famille*, qui désigne la plus nécessaire et la plus bienfaisante des institutions humaines, apparaît plus d'une fois au magistrat qui pousse à fond son enquête comme l'enseigne ironique des pires misères physiques et morales.

On a fait et recommencé bien souvent le compte, parmi les enfants ou les adolescents amenés à la barre du tribunal, des orphelins, des abandonnés, des demi-orphelins nés hors du mariage, que leur père trouve plus commode de ne pas connaître, de ceux dont l'un des parents est resté seul et tout entier pris par le dur combat pour la vie, dont l'autre quelquefois a été remplacé par un ennemi. On en vient ensuite aux pauvres êtres dont le foyer est détruit par la discorde des parents séparés ou divorcés, ou sans cesse troublé par les querelles, par la guerre intestine. Ici, devant l'enfant, le père outrage et bat la mère; là, c'est la mère qui installe le mensonge et le vice au logis.

Si l'enfant reste à la maison, il souffre des douleurs, il subit une altération morale dont les effets sont incalculables. Si, comme c'est fréquent, il fuit le logis, ou si on le contraint à s'en éloigner, le voilà bien vite vagabond.

Lorsque l'enfant ne trouve chez lui que désaffection, dureté ou indifférence, son malheur est déjà grand. Il est plus grand s'il subit l'action quotidienne du mauvais langage, des mauvais exemples, du spectacle avilissant des scènes de débauche ou des tragédies de l'alcoolisme.

Il y a les parents alcooliques. Il y a les parents qui vivent de mendicité, de vagabondage ou de prostitution. Il y a ceux qui sont ou ont été en prison. Mais il y a pis encore: il y a les parents qui poussent l'enfant au mal pour en profiter, qui l'encouragent au vice pour l'exploiter. Il y a les parents qui lui enseignent la mendicité, le vol, la prostitution. Il y a le père qui brutalise son fils, si le fruit rapporté de sa rapine est trop maigre. Il y a la mère qui vend sa fille.

Il faut que tous les braves gens, riches et pauvres, il faut que les femmes surtout, les plus pures et les plus douces, aient le courage de regarder en face ces souffrances et ces hontes, et unissent toutes leurs énergies de cœur et d'esprit pour combattre de tels maux. Ce n'est point avec de fausses pudeurs qu'on les vaincra, mais avec une vision claire des réalités et avec un intrépide dévouement au service de l'humanité.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE
DE
PANIFICATION MODÈLE FRANCO-VIENNOISE
(Maison G. BARBIER)

AVIS

Messieurs les Obligataires de la **Société anonyme Monégasque de Panification modèle Franco-Viennoise** sont informés que le coupon 6 de leurs obligations est payable dès maintenant au Crédit Lyonnais de Monte Carlo.

Les obligations nos 19, 20, 29, 92, 103, 108, 121, 126, 144, 165, 166, 170, 225, 228, 250, 258, 323, 375, 460, 475, 501, 511, 533, 536, 546, 570, 619, 633, 647, 659, 664, 720, 721, 733, 741, 742, 744, 757, 811, 828 y sont également remboursables suivant le tirage du 15 mai dernier, à raison de cinq cents francs ex coupon 6.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi sept décembre 1905, à neuf heures et demie du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un **cheval** bai, âgé de 7 ans.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco,
30, rue du Milieu.

VENTE SUR SAISIE

Le lundi onze décembre 1905, à deux heures du soir, dans un atelier de menuiserie, maison Bonino, Vallon de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une **machine à percer**, d'une **machine à scier** et de divers outils de menuisier.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

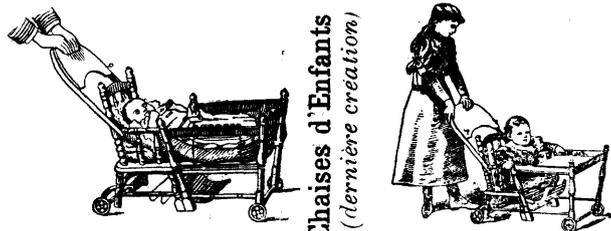
Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. - Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. - Magasin: Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

BOISSONS GAZEUSES

Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée: L'AUTO, soda mousseux.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 26 Novembre au 3 Décembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Newcastle	vap. Etna, anglais	Keldie	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Id.	cutter Primitive, fr.	Dalest	Id.
Talamone	goél. Phoebé, ital.	Schiaffino	Charbon.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Sable.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

DÉPARTS du 26 Novembre au 3 Décembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Bastia	vap. Beryl, anglais	Campbell	Sur lest.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.

Imprimerie de Monaco - 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. - Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Nov. Déc.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
27	757.2	757.2	757.5	757.8	757.9	12.8	14.2	12.5	12.3	12.1	81	Est.	Pluvieux.		
28	55.4	54.5	54.2	53.4	53.1	11.5	13.6	12.5	11.2	12.1	86	Ouest.	Orageux.		
29	51.2	51.8	52.2	52.6	53.4	9.5	11.4	11.2	11.1	11.6	87	Ouest.	Beau.		
30	57.2	57.5	58.8	55.2	55.7	12.1	12.5	12.8	11.5	10.1	73	Est.	Beau, nuageux.		
1	63.2	63.2	63.5	63.8	63.4	11.2	12.5	12.3	10.2	9.1	72	Ouest.	Beau.		
2	62.8	62.4	62.2	61.7	61.5	10.2	12.8	12.1	13.2	11.5	82		Pluvieux.		
3	62.5	62.6	62.9	63.2	63.8	13.2	14.1	13.2	12.8	13.4	76	Est.	Beau, nuageux.		
DATES						27	28	29	30	1	2	3			
TEMPÉRATURES						Maxima	14.2	13.6	11.4	12.5	12.8	12.8	14.1		
EXTREMES						Minima	11.2	10.2	8.6	10.2	8.5	8.4	11.2	Pluie tombée: 0, 34mm	